



AVIS PUBLIC

Suivant la séance du 20 décembre 2011 annulée pour raisons administratives et faute de quorum.


AVIS est donné par le soussigné, directeur général, que la réunion spéciale du conseil municipal est reportée au 28 décembre à 19h00 pour l'adoption du budget pour l'exercice financier 2012.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Période de questions - Budget
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Discours du maire sur le budget 2012
5. Présentation et adoption du budget 2012
6. Publication - budget 2012
7. Adoption du règlement numéro 405-11 établissant les taux de taxes et la tarification des différents services pour l'année 2012 modifiant et abrogeant le règlement numéro 379-10
8. Clôture de la séance et levée de l'assemblée

Veillez noter que l'avis public est également sur le site Internet à l'adresse : www.cantley.ca sous la rubrique « Avis publics ».

DONNÉ à Cantley ce 20^e jour du mois de décembre deux mille onze.



Jean-Pierre Valiquette
Directeur général